



L'AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG :
PRESTATIONS, COMPÉTENCES, PROJETS

PROMOTION CULTURELLE



01. CONTEXTE

**1. MISSION
« PROMOTION CULTURELLE »**

**2. PRESTATIONS DE
L'AGGLOMÉRATION DE
FRIBOURG**

02. PRESTATIONS

**1. SOUTIEN AUX
ASSOCIATIONS CULTURELLES**

**2. DÉMARCHES
PROMOTIONNELLES**

**3. ALLOCATION DE
SUBVENTIONS**

01

CONTEXTE

1. MISSION « PROMOTION CULTURELLE »

Parmi les tâches de portée régionale de l'Agglomération, sa mission en matière de «Promotion culturelle» vise à financer et promouvoir les animations culturelles professionnelles réalisées par des associations sises dans son périmètre. Ces activités se déclinent en deux tâches majeures selon les statuts de l'Agglomération : d'une part, elle contribue avec ses partenaires à la politique culturelle régionale et, d'autre part elle participe au soutien financier des

associations culturelles professionnelles dont les manifestations revêtent une importance régionale.

En outre, l'Agglomération de Fribourg accompagne et conseille les associations culturelles professionnelles, situées sur son territoire, dans leurs démarches de recherche de financement. Elle travaille en collaboration avec les autres partenaires institutionnels du canton de Fribourg.



Fête de la Danse Fribourg 2022 - Mini-Bubbles / ©Etienne Francey



©JUBOIS

Association Les Digitales / ©J. Dubois



©Margaux Kolly

Belluard Bollwerk International / ©Margaux Kolly

2. PRESTATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG

Afin de mettre en œuvre sa mission «Promotion culturelle», l'Agglomération de Fribourg œuvre avec les communes-membres ainsi que les collectivités publiques régionales, cantonales et romandes.

Dans ce sens, l'Agglomération dispose de compétences multiples et propose l'éventail de prestations suivant:

EXPERTISE



Commission culturelle
Groupes de travail
Conseils et accompagnement
Elaboration du cadre réglementaire

L'Agglomération conseille les associations culturelles.
La Commission culturelle prévoit les demandes de financement.

PROMOTION



Prix culturel à l'émergence
Développement des possibilités de financement
CarteCulture

L'Agglomération organise différents événements et finance majoritairement la CarteCulture Caritas.

FINANCEMENT



Structures romandes
Subventions culturelles

L'Agglomération soutient financièrement des projets culturels professionnels.

COLLABORATIONS



État de Fribourg
Loterie romande
Ville de Fribourg
Ville de Bulle
Option Gruyère

L'Agglomération collabore avec les différents organes de subventionnement régionaux et cantonaux.

ALLOCATION DES RESSOURCES



Pilotage budgétaire
Prévisions budgétaires
Monitoring
Renégociation des pluriannuelles

L'Agglomération élabore et pilote le budget de « Promotion culturelle » alloué par les communes partenaires et assure un monitoring des associations culturelles.

MANDAT EXTERNE



L'Agglomération est mandatée pour assurer la gestion administrative et financière de Coriolis Infrastructures.

02

PRESTATIONS

1. SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

À travers son mandat de «Promotion culturelle», l'Agglomération de Fribourg apporte son soutien prioritaire à l'animation culturelle professionnelle sur son territoire.

Un montant de près de 2,4 millions de francs est alloué aux organisateurs professionnels et aux lieux d'animation professionnels reconnus d'importance régionale. 80% de cette enveloppe est consacrée aux subventions pluriannuelles.

De façon subsidiaire à l'État, l'Agglomération de Fribourg peut aussi contribuer, dans le cadre de projets de création, aux frais des représentations hors première qui s'offrent au public dans un lieu d'intérêt régional.



1.A

Octroi de subventions



1.B

Conseils et accompagnement



1.C

Collaboration avec les partenaires institutionnels



1.A. OCTROI DE SUBVENTIONS

Objectifs

L'Agglomération de Fribourg soutient par des subventions les associations culturelles professionnelles sises dans son périmètre et dont les manifestations revêtent une importance régionale.

Opportunités

Offrir un soutien financier aux projets d'animations culturelles qui ont lieu dans le territoire de l'Agglomération.

Cadre légal

Les demandes de financement des projets culturels doivent correspondre aux conditions réglementaires sous le site internet de l'Agglomération :



Types de subventions

- Subventions extraordinaires
- Subventions ordinaires annuelles
- Subventions pluriannuelles

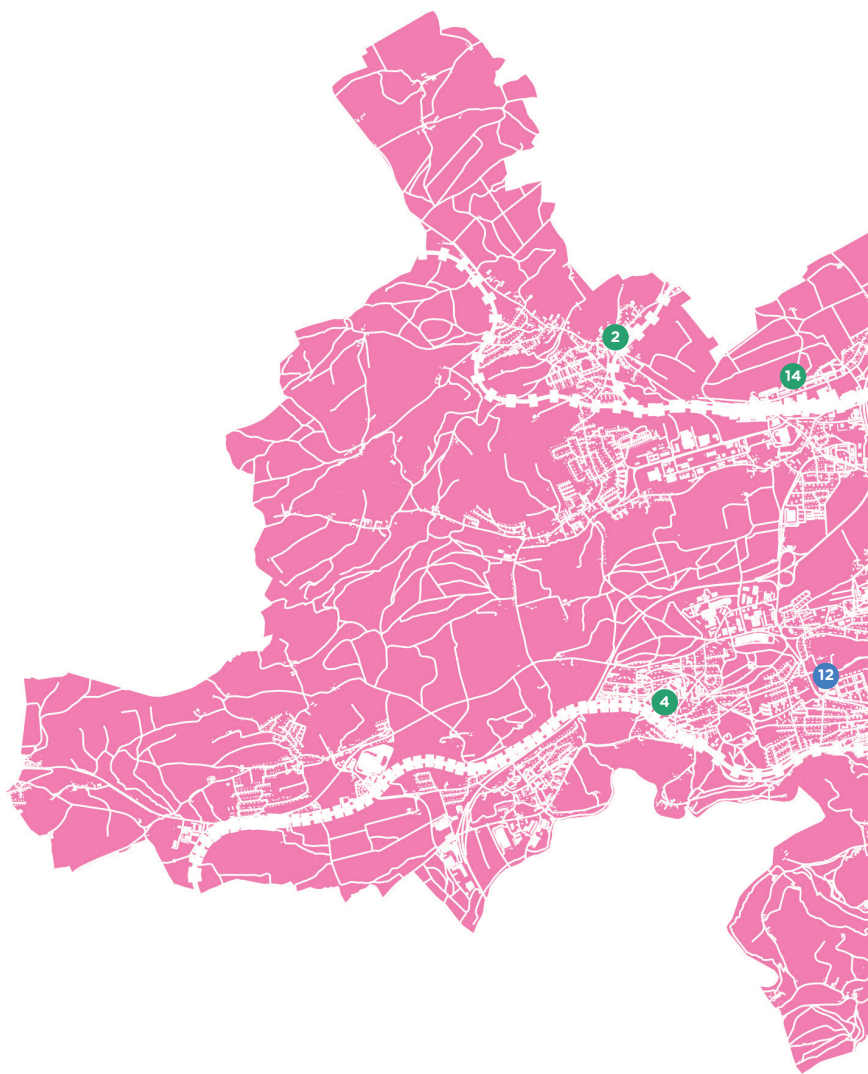
Les différents types de subventions sont détaillés aux pages 20 à 23.

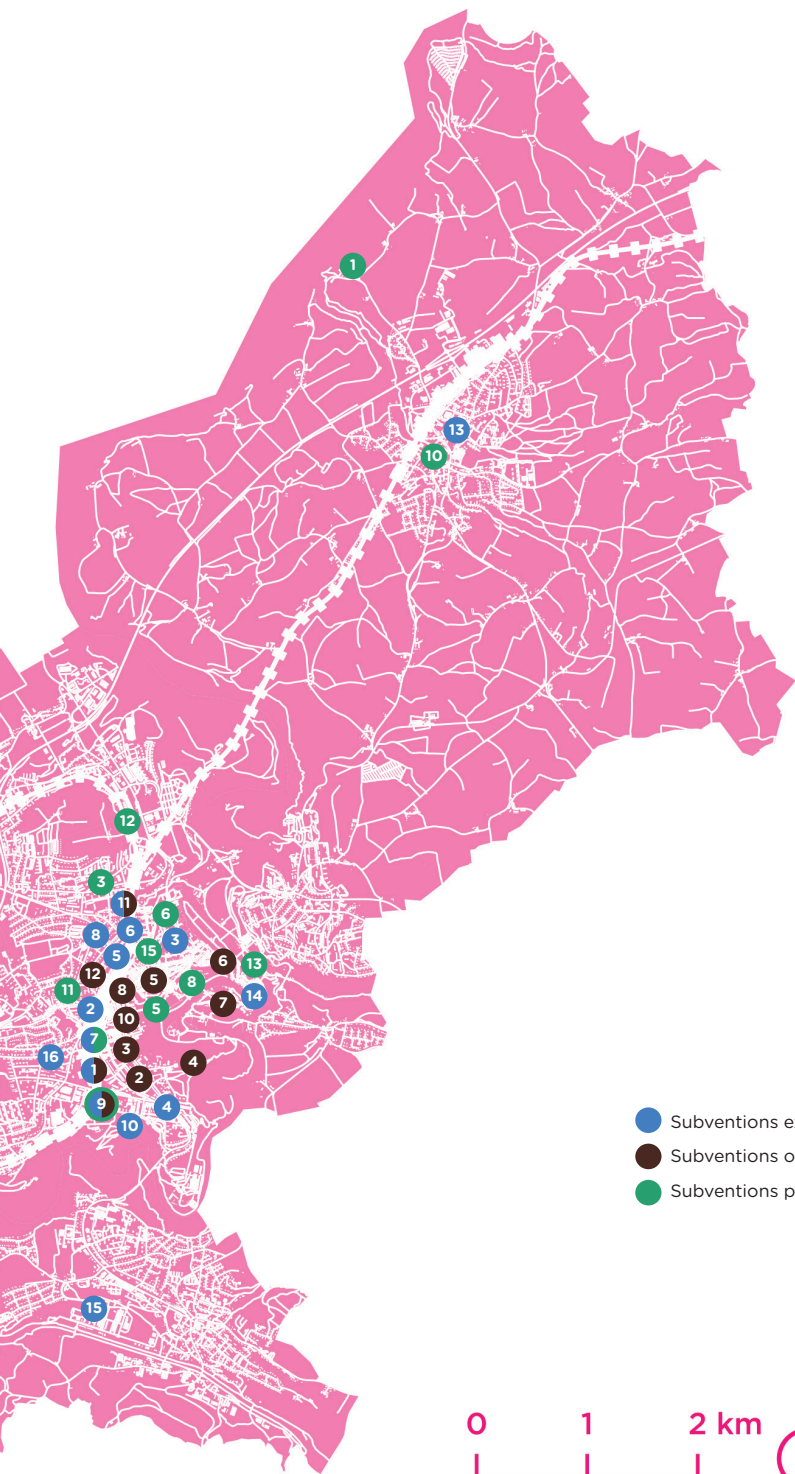
Financement

L'expertise de la Commission culturelle permet de déterminer la nature du subventionnement qui est ensuite statué par le Comité d'Agglomération.



LOCALISATION DES ASSOCIATIONS ET ÉVÈNEMENTS CULTURELS SOUTENUS PAR L'AGGLOMÉRATION EN 2022





- Subventions extraordinaires
- Subventions ordinaires annuelles
- Subventions pluriannuelles



LES ASSOCIATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ SOUTENUES PAR L'AGGLOMÉRATION EN 2022:

SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES 2022

1. *Bluefactory*
Groupe Sauvage
2. *Café culturel de l'Ancienne gare*
Histoires d'ici
3. *Centre le Phénix*
Ensemble Diachornie
Quatuor Essor
Ensemble Fokus
4. *CO de Péroilles*
FriScènes
5. *Collège St-Michel (Aula et Église)*
FriScènes
Capella Concertata
6. *Église des Cordeliers*
Chœur Arsis
7. *Espace culturel Le Nouveau Monde*
FriScènes
Ensemble Diachronie
L'Épître
8. *Espace d'Art Wallstreet*
Association Wallriss
9. *Fri-son*
Association Les Amies des
Marronniers
10. *Jardin botanique*
FriScènes
11. *Musée d'Art et d'Histoire de
Fribourg*
Antipode Danse Tanz
12. *Nuithonie*
InciDanse
Midi, Théâtre!
Compagnie AGP
Cie le Magnifique Théâtre
Roz & Coz Theatre Company
Cie Marjolaine Minot
13. *Podium, Düdingen*
Neujahrskonzert Düdingen
Max Jendly Big Band
14. *Théâtre des Marionnettes*
Fondation Bindschelder
15. *Triton Ateliers*
UpJazz
16. *Association L'Épître*

SUBVENTIONS ORDINAIRES ANNUELLES 2022

1. *Bluefactory*
Musée et centre suisse d'instruments électroniques SMEM
2. *Le Bilboquet - Café-théâtre de Fribourg*
Association le Bilboquet
3. *Cinéma Rex, Fribourg*
La Lanterne Magique Fribourg / Die Zaubelaterne Freiburg
Ensemble Diachronie
4. *Collège Ste-Croix (Aula)*
Association Musica Virtuosa
Église des Cordeliers
Orchestre des Jeunes de Fribourg
Association Pro Orlando
Fondation Académie d'Orgue de Fribourg
5. *Église des Capucins*
Association pour la Découverte de la Musique Ancienne
Association Pro Orlando
Ensemble Diachronie
6. *Église des Augustins*
Association pour la Découverte de la Musique Ancienne
7. *KellerPoche Theater*
KellerPoche Theater Freiburg
saison 2021-2022
Deutschfreiburgische Theatergruppe
8. *Université de Fribourg (Aula)*
Orchestre des Jeunes de Fribourg
Association Fribourg Piano
9. *Fri-son*
Association EclatsConcerts
10. *Association Fête de la Danse Fribourg*
11. *Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg (MAHF)*
Association pour la Découverte de la Musique Ancienne
Association EclatsConcerts
12. *Association La Nuit des Musées*

SUBVENTIONS PLURIANNUELLES 2022 - 23

1. *Bad Bonn Kilbi Festival*
2. *BDMania*
3. *Belluard Bollwerk Festival*
4. *Concerts de l'Avent Villars-sur-Glâne*
5. *Festival International de Film de Fribourg*
6. *Festival International de musique sacrée*
7. *Le Nouveau Monde*
8. *Kunsthalle Fri-Art*
9. *Fri-Son*
10. *Kultur Im Podium*
11. *Les Georges*
12. *Rencontres de folklore internationales de Fribourg*
13. *La Spirale*
14. *Théâtre des Osses*
15. *Salle d'Équilibre*
Nouvel Opéra Fribourg Freiburg
Société des concerts de Fribourg
Theater in Freiburg



1.B. CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT

Objectifs

Conseils aux associations culturelles professionnelles dans leurs démarches de recherche de financement.

Expertise

Apport d'appuis au dépôt des dossiers de demande de subvention.

Conseils avisés et, selon les besoins, orientation vers les partenaires ou prestataires spécialisés.

Accompagnement des associations culturelles dans le cadre de l'élaboration de leur budget et de leur plan financement.

Rencontres avec les actrices et acteurs culturel-le-s menant à une meilleure perception de la logique des organes de subventionnement.



1.C. COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Objectifs

Participer à la coordination des procédures de subventionnement entre l'Agglomération, la Ville de Fribourg, Coriolis Infrastructures mais également l'État de Fribourg et la Loterie romande.

Optimiser l'accès aux soutiens financiers pour les associations culturelles.

Coopérer dans le cadre de manifestations culturelles de dimension nationale.

Contribuer en tant que membre à la définition des politiques d'encouragement culturel romand.

Financer de manière solidaire les activités des structures romandes dans leurs domaines respectifs.

Partenaires cantonaux

- Ville de Fribourg
- Coriolis Infrastructures
- État de Fribourg
- Loterie Romande
- Ville de Bulle
- Option Gruyère

Structures romandes

- Artos
- Corodis
- Fcma

2. PROJETS DE PROMOTION CIBLÉS

L'Agglomération promeut différents outils d'encouragement culturel dans le but d'élargir l'accès aux offres culturelles régionales.

La relève culturelle, le soutien aux projets innovants, l'inclusion de nouveaux publics font aussi parties de ses objectifs. L'Agglomération offre de nouvelles conditions-cadres afin de soutenir la scène culturelle régionale.



2.A

Prix culturel à l'émergence



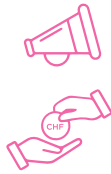
2.B

Développement de financement pour les nouveaux formats culturels



2.C

CarteCulture de Caritas Fribourg



2.A. PRIX CULTUREL À L'ÉMERGENCE

Objectifs

Le Prix culturel à l'émergence (PCE) est un soutien financier exceptionnel octroyé par l'Agglomération. Il est destiné à encourager les structures culturelles émergentes développant des projets particulièrement innovants dans le paysage culturel fribourgeois et qui répondent aux critères de sa Directive.

Informations clés

Allocation : CHF 5'000

La Directive est disponible sur :



Ce prix est décerné par le Comité d'Agglomération à une association culturelle bénéficiaire d'une subvention allouée l'année précédente.



PCE 2021 remis au SMEM en 2022
©Julien James Auzan



2.B. DÉVELOPPEMENT DES FINANCEMENTS POUR LES NOUVEAUX FORMATS CULTURELS

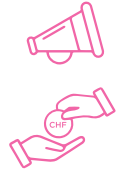
Objectifs

L'Agglomération promeut le développement de nouveaux projets culturels en offrant des conditions-cadres propices à leur réalisation. Selon les nouveaux formats proposés par les milieux culturels elle élabore de nouvelles possibilités de financement.

Séances d'information

L'Agglomération de Fribourg organise des rencontres à l'intention des associations culturelles pour les informer de l'évolution des modalités de soutien.

À cette occasion, des échanges fructueux propices à l'émulation de collaborations sont développés.



2.C. CARTECULTURE DE CARITAS FRIBOURG

Objectifs

Offrir des réductions sur l'offre culturelle, sportive, de loisir et de formation aux personnes à revenu modeste bénéficiant de subsides ou prestations d'aide publique.

La CarteCulture est majoritairement financée par l'Agglomération de Fribourg et la Loterie Romande.

Opportunités

Plus de 150 offres proposées.

Réduction de 30 à 70 % sur les offres.

2000 utilisateurs dans le canton de Fribourg en 2021 (augmentation de 150 % par rapport à 2020).

Site Internet :



3. ALLOCATION DE SUBVENTIONS

L'Agglomération de Fribourg soutient par des subventions les associations culturelles professionnelles sises dans son périmètre et dont les manifestations revêtent une importance régionale. Garante de l'argent public, la «Promotion culturelle» soumet aux experts de sa Commission culturelle chacune des demandes de subvention préavisées qui lui sont adressées. Le Comité d'Agglomération statue ensuite

selon les expertises et attribue les subventions.

Afin de bénéficier d'une subvention, les structures organisationnelles doivent répondre aux critères du Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles et faire preuve d'une gestion administrative et financière irréprochable.



3.A

**Subventions
extraordinaires**



3.B

**Subventions
ordinaires
annuelles**



3.C

**Subventions
pluriannuelles**



3.A. SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES

Objectifs

Aide financière destinée à soutenir une manifestation ou une animation ponctuelle sur le territoire de l'Agglomération. Ce soutien s'adresse à toute association répondant aux conditions de recevabilité et aux critères de la réglementation de l'Agglomération.

Exemples-types

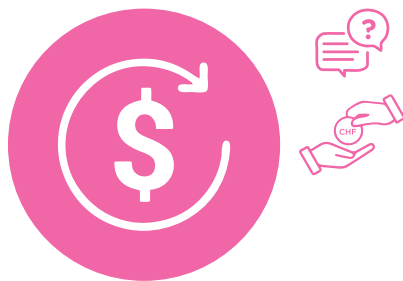
Ateliers littéraires de la revue L'Épître

Concerts de musique de chambre du Quatuor Essor

Représentations hors-première de la Compagnie Marjolaine Minot



Festival Textures 2021 / ©Julien James Auzan



3.B. SUBVENTIONS ORDINAIRES ANNUELLES

Objectifs

Aide financière annuelle destinée à soutenir une association culturelle dans le développement de ses projets artistiques. La subvention ordinaire annuelle est réservée au financement d'associations ayant fait leurs preuves.

Exemples-types

Concerts du Festival du Lied

Saisons cinématographiques de La Lanterne Magique et Die Zauberalterne

Fête de la Danse de Fribourg





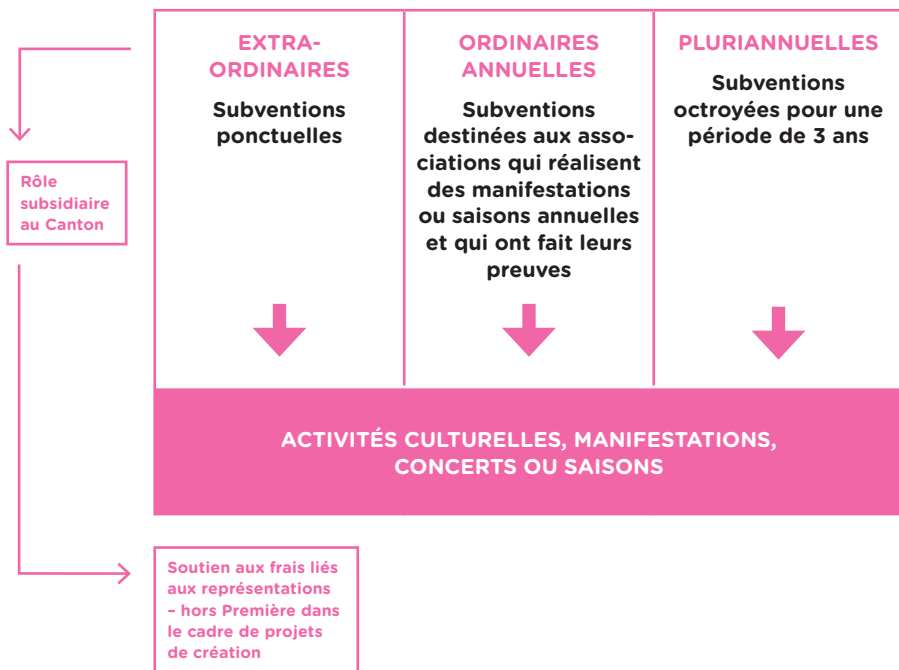
3.C SUBVENTIONS PLURIANNUELLES

Objectifs

Les subventions pluriannuelles sont décernées selon une procédure spécifique pour une période de trois ans. Elles sont conclues par le Comité, sur préavis de la Commission culturelle et selon des critères prédéfinis. 17 institutions culturelles fribourgeoises sont bénéficiaires d'arrêtés du Comité pour la période 2022 – 2024.

Bénéficiaires 2022 – 2024

- Bad Bonn Kilbi Festival
- BDMania
- Belluard Bollwerk Festival
- Concerts de l'Avent Villars-sur-Glâne
- Festival International de Film de Fribourg
- Festival International de musique sacrée
- Kunsthalle Fri-Art
- Fri-Son
- Kultur Im Podium
- Les Georges
- Le Nouveau Monde
- Nouvel Opéra Fribourg Freiburg
- Rencontres de folklore internationales de Fribourg
- Société des concerts de Fribourg
- La Spirale
- Theater In Freiburg
- Théâtre des Osses







Agglomération de Fribourg / Freiburg

026 347 21 00 – www.agglo-fr.ch – secretariat@agglo-fr.ch